

Palais Boréal

Organisation d'événements carboneutres



Guide à l'intention
des organisateurs d'événements
du Palais des congrès de Montréal

Ce guide a été préparé par Planetair dans le cadre
du programme de compensation Palais Boréal destiné
aux clients du Palais des congrès de Montréal





Table des matières

→ Introduction	p.1
→ Les événements et les changements climatiques	p.1
→ Comment devenir carboneutre?	p.2
→ Étape 1 : Quantifier ses émissions	p.2
→ Étape 2 : Réduire les émissions de GES	p.3
→ Étape 3 : Compenser les émissions de GES	p.5
→ Étape 4 : Financer la carboneutralité de son événement	p.5
→ Étape 5 : Encourager les participants à compenser leurs déplacements	p.5
→ L'accompagnement sur mesure de Planetair	p.6
→ Processus pour la réalisation d'un événement carboneutre au Palais	p.6

→ Introduction

Pour réduire toujours plus l'empreinte environnementale des événements qu'il accueille, le Palais a mis sur pied le programme de compensation Palais Boréal en collaboration avec Planetair. Ce guide a été réalisé dans le but de favoriser l'amélioration du bilan climatique des événements en offrant de l'information pertinente aux organisateurs de même qu'un outil de collecte de données et de calcul des émissions de gaz à effets de serre (GES) générés par les événements. Le guide fourni également des pistes de réduction et de compensation des GES.

Ce programme est complémentaire à la possibilité pour les participants de compenser les GES attribuables à leurs déplacements dont le processus recommandé est disponible [en ligne](#).

Qu'est-ce qu'un événement carboneutre ?

Un événement carboneutre est organisé et réalisé de manière à réduire autant que possible les émissions de GES dans l'ensemble du cycle de vie événementiel et à compenser les émissions ne pouvant être réduites.

→ Les événements et les changements climatiques

Les événements ont un impact climatique en raison des émissions de GES provenant de leurs activités.

Les trois principales sources de GES émis dans le cadre de l'organisation et de la tenue d'événements sont :

- le transport (voyages d'affaires, déplacements des conférenciers, exposants, participants, etc.) ;
- l'énergie utilisée pour le chauffage, l'éclairage, la climatisation, les équipements, etc. ;
- les déchets produits.

Le transport représente la principale source d'émissions de GES événementielles en raison des déplacements d'affaires des organisateurs et de l'ensemble des participants, lesquels sont incontournables par définition.

Les émissions de GES découlant de la consommation énergétique proviennent principalement de la consommation électrique, du chauffage et de la climatisation des bureaux des organisateurs et des espaces de congrès.

Les déchets constituent également une source non négligeable d'émissions de GES, particulièrement en l'absence de compostage. Nous favorisons une saine gestion des matières résiduelles en misant sur les bons gestes à poser pour mieux trier les matières.

Pourquoi agir ?

Organiser un événement carboneutre permet de réconcilier les intérêts de votre organisation avec celui des participants, des citoyens, des gouvernements et des bailleurs de fonds en matière de responsabilité sociale et environnementale.

De bonnes raisons d'organiser un événement carboneutre :

1. Contribuer à la lutte contre les changements climatiques ;
 2. Sensibiliser vos participants aux changements climatiques en démontrant votre action ;
 3. Améliorer la compétitivité de votre événement :
- en réduisant vos frais d'exploitation (réduire sa consommation énergétique signifie également réduire ses coûts) ;
 - en intéressant les bailleurs de fonds sensibles aux événements écoresponsables ;
 - en communiquant votre démarche ;



→ Comment devenir carboneutre ?

Devenir carboneutre est un processus en cinq étapes. La première étape consiste à calculer les émissions de GES générées par votre événement. La seconde vise à réduire vos émissions, alors que la troisième étape concerne la compensation des émissions qui sont inévitables par l'achat de crédits-carbone certifiés. Ensuite, la quatrième étape vise à choisir la façon dont la carboneutralité sera financée. La cinquième étape est facultative et consiste à encourager ses participants à compenser les GES attribuables à leurs déplacements. Pour ce faire, nous donnons accès à des outils simples et efficaces.

→ Étape 1 : Quantifier ses émissions

Généralement, les principales sources de GES des événements sont les suivantes :

- les déplacements des participants locaux et internationaux ;
- les déplacements des conférenciers, exposants et journalistes ;
- les déplacements d'affaires des employés et organisateurs ;
- la consommation énergétique des bâtiments (salles de réunion, d'exposition) et des équipements ;
- les matières résiduelles ;
- l'hébergement des conférenciers, des exposants, du personnel, des journalistes, etc. ;
- le transport des marchandises ;
- les services alimentaires.

Ces sources sont prises en compte par l'outil de calcul préparé par Planetair. Cet outil a été conçu en tenant compte de la norme ISO 14064 et du guide méthodologique GHG Protocol produit par le World Resources Institute et le World Business Council for Sustainable Development.

Il s'agit par la suite de sélectionner et de recueillir les données quantitatives pertinentes à votre événement reliées aux sources de GES. L'outil de calcul de Planetair précise les données à colliger pour effectuer les calculs. Il est recommandé de nommer une personne responsable de la collecte d'information. Les données d'activité sont converties en tonnes d'équivalent CO₂. Pour ce faire, des facteurs de conversion sont utilisés. L'outil de calcul intègre les facteurs de conversion de sources reconnues. Il suffit donc d'entrer les données dans l'outil de calcul afin d'obtenir le résultat.



→ Étape 2 : Réduire les émissions de GES

Ci-dessous se trouve une liste des actions pouvant être entreprises afin d'améliorer votre bilan climatique. N'hésitez pas à demander aux fournisseurs de présenter des preuves sur la qualité environnementale de leurs activités (certifications ISO 14001, ISO 14064, ISO 20121, Terra Choice, EPEAT, Global Reporting initiative (GRI), BNQ 9700-253, etc.).

Économies d'énergie et énergies renouvelables

En organisant votre événement au Palais des congrès de Montréal, vous choisissez l'un des premiers centres de congrès à compenser les GES liés à la consommation énergétique de son bâtiment. Les recommandations de cette section peuvent toutefois s'appliquer pour vos bureaux administratifs :

- privilégier la ventilation et l'éclairage naturels ;
- utiliser des ampoules écoénergétiques ;
- éviter la climatisation et le chauffage intérieur lorsque possible ;
- utiliser des équipements modernes et donc moins énergivores ;
- éviter l'utilisation de génératrices ;
- éteindre le matériel électrique lorsqu'il n'est pas utilisé.

Utilisation des ressources, recyclage et réutilisation

- implanter des bacs de recyclage et de compostage clairement identifiés ;
- recycler les matières dangereuses séparément (piles, peintures, huiles usées, etc.) ;
- faire affaire avec un recycleur ou un centre de tri reconnu ;
- opter pour des matériaux pouvant être réutilisés pour un autre événement ;
- éviter les supports papier ;
- s'assurer que les produits promotionnels distribués et les cadeaux offerts sont respectueux de l'environnement ;
- encourager ses participants à apporter des bouteilles d'eau et des tasses à café réutilisables ;
- récupérer le bois, le métal et autres matériaux lors du démontage.

Achat de produits recyclés

- éviter les produits à usage unique ;
- bannir les sacs en plastique ;
- privilégier les produits sans emballage ;
- utiliser des cocardes réutilisables et s'assurer de les récupérer après l'événement ;
- utiliser du papier recyclé à contenu élevé de fibres postconsommation, non chloré ou certifié FSC ;
- imprimer recto verso ;
- opter pour une mise en page optimale pour diminuer l'utilisation de papier ;
- minimiser le matériel remis au participant.

Services alimentaires

- privilégier les aliments locaux, équitables ou biologiques ;
- favoriser la location ou le prêt de produits et d'équipements plutôt que l'achat ;
- utiliser de la vaisselle réutilisable, recyclable ou compostable ;
- bannir les bouteilles et offrir l'eau en fontaine et les jus de fruits en pichet ;
- explorer la possibilité d'offrir des repas végétariens (moins énergivores) ;
- gérer adéquatement les surplus alimentaires.



Le fournisseur exclusif du Palais des congrès de Montréal, Capital Traiteur, est en mesure de vous accompagner avec ces recommandations en vous offrant de la vaisselle réutilisable et en vous donnant le choix d'utiliser des cruches d'eau pour diminuer la quantité de déchets produits. Des options végétariennes créatives peuvent également être développées pour satisfaire les papilles de vos participants. De plus, les surplus alimentaires sont remis à l'organisme La Maison du Père qui vient en aide aux personnes en situation d'itinérance. N'hésitez pas à partager vos considérations environnementales avec les équipes du Palais et de Capital Traiteur!



Transport

- privilégier les vols directs pour les participants venant de l'étranger ;
- réduire les déplacements pour les réunions de comités (vidéoconférences, téléconférences) ;
- encourager les employés, fournisseurs, clients à ne pas laisser tourner au ralenti le moteur de leurs véhicules ;
- inciter les participants à utiliser les transports en commun et le transport actif ;
- prévoir des incitatifs économiques afin d'augmenter l'utilisation du transport collectif (billets gratuits, tarifs réduits, etc.) ;
- encourager le covoiturage ;
- fournir un service de navettes gratuites.

Nouvelles technologies

- privilégier les échanges électroniques et téléphoniques ;
- fournir un système d'inscription et de paiement en ligne ;
- favoriser l'utilisation d'Internet et du courrier électronique pour promouvoir l'événement (bulletin électronique, bandes-annonces Internet, médias publicitaires électroniques, calendriers électroniques).

→ Étape 3 : Compenser les émissions de GES

Après avoir réduit les émissions de GES par la mise en œuvre d'actions en ce sens, l'étape suivante consiste à neutraliser les émissions résiduelles, donc irréductibles, en achetant des crédits compensatoires de carbone de qualité.

Des crédits-carbone de haute qualité auxquels vous pouvez faire confiance

Le Gold Standard est la norme la plus stricte dans le domaine des réductions d'émissions de carbone au moyen de compensations volontaires. En plus de l'impact climatique, la norme Gold Standard exige que les projets contribuent également au développement durable de la collectivité locale (augmentation du niveau de vie, transfert des connaissances, création d'emploi, réduction de la pollution, etc.).

La Fondation Gold Standard accorde cette appellation uniquement après vérification et validation du projet par un tiers indépendant. De même, les vérifications se poursuivent pendant la réalisation du projet. Le Gold Standard a été instauré conjointement par WWF International, la Fondation David Suzuki, Greenpeace, l'Institut Pembina, et 80 autres organisations non gouvernementales.

La certification Gold Standard assure que ces crédits sont réels, mesurables, uniques, vérifiés par un tiers indépendant, permanents et additionnels. Un registre public permet la traçabilité des crédits-carbone, par l'entremise de leur numéro de série, de leur création à leur retrait du marché. Ce mécanisme permet de vérifier que ces derniers ne sont cédés qu'une seule fois, garantissant leur unicité. Le choix d'un crédit-carbone est une étape très importante de la démarche puisqu'elle détermine l'efficacité réelle de la compensation. Le marché volontaire du carbone n'est pas réglementé, c'est pourquoi il existe une gamme très diversifiée de crédit-carbone.

→ Étape 4 : Financer la carboneutralité de son événement

Il existe diverses façons de financer la compensation des émissions de GES irréductibles dans le cadre événementiel. La première consiste à intégrer le coût des crédits-carbone dans le budget général de l'événement et à financer cet achat avec les revenus habituels. Si les inscriptions sont payantes, il est possible d'intégrer le coût de la carboneutralité dans le prix d'inscription. Le coût par participant est parfois moins cher que l'on imagine! Il est également possible de solliciter une contribution volontaire auprès des participants. Une autre solution consiste à solliciter un commanditaire pour le financement de la carboneutralité de votre événement.

→ Étape 5 : Encourager les participants à compenser leurs déplacements

Cette étape n'est pas obligatoire pour obtenir la certification-carbone qui atteste que votre événement est carboneutre, puisque vous ne pouvez prendre la responsabilité de tous vos participants. Toutefois, le Palais et Planetair rendent disponible une plateforme permettant rapidement et facilement de calculer et de compenser les GES attribuables aux déplacements de vos participants, quel que soit le moyen de transport.

L'information à ce sujet est accessible [en ligne](#).

Participez à la sensibilisation en transmettant cette opportunité sur votre site Web, dans vos médias sociaux ou dans vos courriels destinés aux participants.

Qu'est-ce que la compensation des émissions de GES ?

Acheter des crédits compensatoires signifie investir dans un projet qui contribue à réduire les émissions de GES, notamment en développant de nouvelles sources d'énergie renouvelable, en réalisant des économies d'énergie, en remplaçant des processus polluants par des technologies propres ou en effectuant de la reforestation. Ainsi, les émissions générées par les événements sont compensées par les réductions obtenues par le projet compensatoire, donnant ainsi un bilan net de zéro émission. Pour avoir la certitude que les réductions sont réelles, il est important de choisir des crédits compensatoires de haute qualité, tels que ceux certifiés par le Gold Standard.

→ L'accompagnement sur mesure de Planetair

Planetair peut soutenir les organisateurs d'événements tout au long du processus de carboresponsabilité, avec, entre autres, le calcul des émissions de GES, la compensation des émissions ou encore le soutien communicationnel entourant les initiatives de leadership environnemental.

La certification carbone développée par Planetair atteste que l'ensemble (événement carboneutre) ou une partie (transports des participants carboneutres) des émissions de GES d'un événement ont été quantifiés et compensés par Planetair. Ce volet délivre un certificat de carboneutralité ainsi qu'un éco-logo.

Il est également possible de ne considérer qu'une compensation partielle, sans qu'aucune activité ne soit complètement carboneutre, à la suite de quoi est délivrée une reconnaissance du tonnage compensé par le biais d'un certificat de compensation.

→ Processus pour la réalisation d'un événement carboneutre au Palais

1. Informer votre chargé de gestion d'événements de votre volonté de participer au programme Palais Boréal ;
2. Communiquer avec Planetair aux coordonnées disponibles ci-contre ;
3. Convenir des services retenus et signer une entente avec Planetair ;
4. Recevoir l'éco-logo et l'outil de collecte de données ;
5. Colliger les données dans l'outil suite à l'événement ;
6. Transmettre l'outil complété à Planetair aux fins de vérification ;
7. Recevoir le certificat personnalisé de carboneutralité et la facture afférente.

Pour toute information ou pour organiser un événement carboneutre :

Marc Paquin

UNISFÉRA / Planetair

marc.paquin@unisfera.org

Planetair est un programme à but non lucratif créé en 2005

Planetair | www.planetair.ca



